



DECISION N° 183 /21/DG/CNPS DU 28 FEV. 2022

portant attribution des Marchés, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 01/AONO/CNPS/DG/CIMP-AG.SPI/22 du 28 janvier 2022 relatif aux prestations d'entretien, de nettoyage et de désinfection de certains bâtiments de la CNPS en six (06) lots indépendants, en procédure d'urgence

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité révisé de la Conférence Inter africaine de la Prévoyance Sociale du 14 février 2014, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020 ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;
- VU la Résolution n° 36/19/PCA du 31 juillet 2019 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU la Résolution n°01/21/PCA du 08 février 2021 modifiant et complétant la Résolution n° 36/19/PCA du 31 juillet 2019 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU la Résolution n°63/2021 du 26 novembre 2021 modifiant et complétant la Résolution n°036/19/PCA du 31 juillet 2019 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Appel d'Offres National Ouvert n° 01/AONO/CNPS/DG/CIMP-AG.SPI/22 du 28 janvier 2022 ;
- VU les Procès-Verbaux de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Approvisionnements Généraux, des Services et Prestations Intellectuelles en ses sessions des 15, 18 et 22 février 2022.

**DECIDE :**

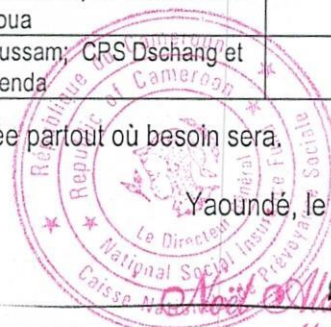
**Article 1<sup>er</sup>.** – Sont déclarés attributaires des Marchés, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n°01/AONO/CNPS/DG/CIMP-AG.SPI/22 du 28 janvier 2022, les prestataires ci-après :

Lot	ATTRIBUTAIRE	SITES	MONTANT HT	DUREE
1	NICAM Sarl B.P : 4231 Yaoundé	Immeuble siège + CPS Yaoundé-indépendance + MCN + DSI	166 168 840	58 mois
2		Immeuble Bonanjo (DRLSO + CPS Bonanjo + CPS Akwa + SDI)	221 764 740	58 mois
3	IBEAC MAXI CLEAN B.P 15468 Douala	Immeuble CNPS dit Zénith 1 à Douala	76 071 350	58 mois
4	GECE B.P 221 Garoua	CPS Buéa	63 362 100	58 mois
5	REPRO-SERVICE B.P 5150 Douala	CPS Ngaoundéré ; CPS Maroua et CMS Maroua	128 651 241	58 mois
6	IBEAC MAXI CLEAN B.P 15468 Douala	CPS Bafoussam; CPS Dschang et CPS Bamenda	86 952 150	58 mois

**Article 2.** - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

**Ampliations :**

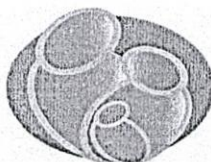
- PCA
- CIPM-BEC
- DFC
- DAG/SM
- DECT



Yaoundé, le

28 FEV. 2022

*Mvonao Akame*



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

**COMMUNIQUE N°005/22/DG/CNPS DU**

**28 FEV. 2022**

portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°01/AONO/CNPS/DG/CIMP-AG.SPI/22 du 28 janvier 2022 relatif aux prestations d'entretien, de nettoyage et de désinfection de certains bâtiments de la CNPS en six (06) lots indépendants, en procédure d'urgence.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°01/AONO/CNPS/DG/CIMP-AG.SPI/22 du 28 janvier 2022 relatif aux prestations d'entretien, de nettoyage et de désinfection de certains bâtiments de la CNPS en six (06) lots indépendants, en procédure d'urgence se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	ATTRIBUTAIRE	SITES	MONTANT HTT	DUREE
1	NICAM Sarl B.P : 4231 Yaoundé	Immeuble siège + CPS Yaoundé- indépendance + MCN + DSI	166 168 840	58 mois
2		Immeuble Bonanjo (DRLSO + CPS Bonanjo + CPS Akwa + SDI)	221 764 740	58 mois
3	IBEAC MAXI CLEAN B.P 15468 Douala	Immeuble CNPS dit Zénith 1 à Douala	76 071 350	58 mois
4	GECE B.P 221 Garoua	CPS Buéa	63 362 100	58 mois
5	REPRO-SERVICE B.P 5150 Douala	CPS Ngaoundéré ; CPS Maroua et CMS Maroua	128 651 241	58 mois
6	IBEAC MAXI CLEAN B.P 15468 Douala	CPS Bafoussam; CPS Dschang et CPS Bamenda	86 952 150	58 mois

Lesdits attributaires sont par conséquent priés de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9<sup>ème</sup> étage porte 903; de l'Immeuble Siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification des Marchés considérés.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.



Yaoundé le

**28 FEV. 2022**

Ampliations

- PCA
- DECT
- DAG
- SM
- Affichage
- Archives/Chrono

*Noël Alain Olivier Mekutu*  
*Mvonao Akama*